

Commission départementale d'arbitrage

PV N°10 plénière du 26 février 2019

Membres présents : MM. Aurélien GRIZON, Jean-Christophe BRUNET, Éric CRÉMADÉS, Gérard DOYEN, Joël GAY, Laurent HURST, Bastien JAUNEAU, Jean-Christophe LAMONTAGNE, Anthony MICHEAU, Nicolas MILLET, Patrick MOREAU, Claude SONALLY, Christian VALDEC.

Invités : MM. Éric CORNIER, président de la commission féminine, Robert FERNANDEZ secrétaire général du district représentant Mme Pierrette BARROT (mission fédérale).

Membres excusés : MM. Georges CASCARINO, Jamel KOUROGHLI, Gilles LORGEUX, Johny MENANTEAU, Jean-Michel PRECART, Séverin RAGER (CTRA).

Début de réunion : 19 heures.

À l'ordre du jour.

0. Approbation du PV n° 8 du 13 novembre 2018.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Auditions d'arbitres.

Audition de 19h15 : les membres de la commission par la voix de son président demandent à l'arbitre de prendre garde aux propos qui peuvent être tenus sur un réseau social et adresse à l'intéressé un rappel à l'ordre aux devoirs de sa charge.

Audition de 19h30 : Il est demandé à l'arbitre qu'à l'avenir lorsque celui-ci est sollicité par son club pour arbitrer bénévolement de ne pas répondre positivement à cette demande, lorsque celui-ci est sous le coup d'une dispense de sport qui interdit la pratique de l'arbitrage.

Audition téléphonique de 19h45. La commission rappelle à l'arbitre les conséquences que pourrait engendrer le non-respect de l'article 18 du statut de l'arbitrage.

Audition de 20 h : au vu des pièces au dossier et aux explications formulées par l'arbitre, la commission décide de ne pas le désigner pendant une durée d'un mois en lui rappelant qu'il doit se conformer au texte de la Loi 1. Une notification lui sera envoyée avec copie à son club d'appartenance.

2. Points sur les effectifs à l'issue des formations initiales.

Pour rappel :

5 arbitres fédéraux, 25 arbitres régionaux dont l'un remis à la disposition du district pour cette saison et l'autre ne pouvant plus être désigné au centre (il pourra néanmoins officier en tant que « AAR2 ») en raison de leurs échecs aux tests physiques, 145 arbitres départementaux dont 7 non désignables en raison de leurs échecs ou de leurs non-participations au test physique.

3. Points sur les observations.

M. Patrick MOREAU nous indique que le timing au niveau des observations est respecté. Il demande à Éric CRÉMADÉS de lui communiquer trois dates de disponibilité pour la réalisation d'observations dans le groupe D2 qui lui incombe.

4. Organisation stage toutes catégories Seniors et JA du 2 mars 2019.

Il se déroulera sur les installations du stade municipal de ST JEAN D'ANGELY, merci à Pascal BLIN, membre de la commission technique pour avoir œuvré auprès de M. Christophe LEROY, responsable du service des sports de la ville. Un courriel de remerciements a été adressé en ce sens.

M. Anthony MICHEAU est chargé de l'organisation technique. MM. Éric CRÉMADÉS, Gérard DOYEN, Joël GAY, Bastien JAUNEAU, Jean-Christophe LAMONTAGNE, Denis POTY animeront les différents ateliers. À noter que quelques observateurs viendront se joindre à eux.

5. Rattrapage test Physiques.

Il aura lieu sur les installations de ST GEORGES DES COTEAUX, le dimanche 24 mars 2019. Les arbitres concernés recevront une convocation individuelle.

6. Préparation théorique tout stagiaires du 3 mars 2019.

Elle aura lieu au siège du district à SAINTES de 9h à 12h. Seuls, les arbitres stagiaires reçus cette saison sont concernés. Ils ont fait l'objet d'une convocation via leur messagerie personnelle et sur leur compte FFF. M. Éric CRÉMADES est responsable de la préparation, il sera assisté par MM. Anthony MICHEAU, Bastien JAUNEAU, Denis POTY et Philippe MASSONNEAU (observateur CDA).

7. Test théorique tout stagiaires du 24 mars 2019.

Il aura lieu au siège du district et fera l'objet d'une convocation. Il pourra venir s'ajouter des arbitres n'ayant pas effectué celui de début de saison.

8. Courriers.

Courriel de M. Georges CASCARINO pour connaître le prochain lieu de la réunion de fin de saison du samedi 22 juin. Le site retenu est ÉCOYEUX. Un courriel de demande de salle va être envoyé à la municipalité.

Courriels de la C.R.A. faisant état de l'invitation de trois de nos arbitres régionaux à présenter leur défense lors de la réunion du 18 février prochain.
Pris connaissance.

Courriel de M. Benoit FONTENIL (JAR). Pris connaissance. Il pourra être désigné selon les besoins et ses disponibilités en compétition SD3 et fera l'objet d'une observation lors de ses débuts dans cette division.

Courrier de M. Johny MENANTEAU stipulant son arrêt de la présidence du club de l'A.S. CABARIOTAISE et de représentant de l'arbitrage au sein de la commission de discipline à l'issue de cette saison.

9. Questions diverses.

M. Jean-Christophe BRUNET nous indique que deux nouveaux arbitres classés D1 vont nous rejoindre. L'un à partir du 1^{er} mars, l'autre à partir du 15 mai prochain. Les membres de la commission leur souhaitent la bienvenue. Jean-Christophe BRUNET précise que ceux-ci ont fait l'objet de courriels de bienvenue.

M. Christian VALDEC intervient sur la refonte des championnats qui est en cours et précise que les éventuelles modifications seront effectives pour la saison 2020-2021.

M. Robert FERNANDEZ, secrétaire général du district nous précise qu'à ce sujet, 321 réponses ont déjà faites par le biais du sondage en ligne.

M. Éric CORNIER, président de la commission du football féminin de notre district, remercie Aurélien de l'avoir invité. Il se félicite de la qualité des travaux effectués par la commission. Il en profite pour remercier M. Laurent HURST, responsable de l'arbitrage féminin de sa disponibilité et de sa participation lors des différentes manifestations liées au football féminin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Aurélien GRIZON

Le président de la CDA

Jean Christophe BRUNET

Le secrétaire de la CDA